



Edito : Le dialogue, seul, est-il bien utile ? - CAPA « recours rendez-vous de carrière 2020-2021 » - CTSD des Landes, du Lot & Garonne, de Dordogne, des Pyrénées Atlantiques, de Gironde - SEGPA : faisons le point...

Le dialogue, seul, est-il bien utile ?

En tant qu'organisation syndicale siégeant dans toutes les instances départementales et académiques, notre devoir est bien entendu de porter toutes les revendications dans le respect de nos mandats. C'est ce que font nos militants systématiquement. Malheureusement, dans l'académie de Bordeaux, le constat est sans appel, s'il est effectivement toujours possible d'échanger et d'exposer nos revendications de manière très argumentée, et même au final de voter CONTRE leurs décisions, pour l'essentiel, les autorités académiques décident toujours de mettre en œuvre les politiques qu'elles avaient décidées initialement, et ce, quelles que soient les propositions ou oppositions !

Ce fut encore le cas cette semaine lors des 5 conseils techniques départementaux qui se sont tenus dans les DSDEN avec à l'ordre du jour les DGH. Vous pourrez lire dans les pages suivantes de cette note les comptes-rendus de nos militants. Vous y verrez que parfois même, ils ont été obligés de réclamer du respect pour les personnels. En effet, on a parfois le sentiment que ceux qui décident de notre quotidien professionnel et de l'avenir de nos jeunes, sont « hors sol » tellement les propos qu'ils tiennent ne correspondent en rien à la réalité de ce que vivent les collègues !

Et ce fut aussi le cas lors du Comité Technique Académique de repli qui s'est tenu le mardi 1^{er} février. Oui, un CTA de repli, parce que lorsqu'il y a un vote unanimement CONTRE, alors l'autorité académique doit en tenir un nouveau avec le même ordre du jour. Celui du 1^{er} février faisait suite à celui du 17 janvier, lors duquel nous avons voté unanimement CONTRE la répartition des enveloppes départementales des moyens.

Et bien lors de ce CTA, malgré l'absence de la Rectrice, absence systématique dans pareil cas, nous avons pu réitérer nos demandes et explications sur les DGH, notamment sur celles des SEGPA insuffisantes pour doubler les heures d'atelier. Mais rien n'y a fait ! D'ailleurs, cela était déjà écrit puisque le Secrétaire Général du rectorat a remis au vote les mêmes enveloppes départementales que lors du CTA du 17 janvier ! Et le vote des organisations syndicales a été une nouvelle fois unanimement CONTRE.

Chers collègues, oui, la question se pose, à quoi bon dans ces conditions dialoguer avec les autorités académiques ? En revanche, si nous pouvions renouveler la mobilisation que nous avons connue le 13 janvier, alors là oui, il est évident que le dialogue dans un contexte de rapport de force en notre faveur aurait une efficacité tout autre !

EM

CAPA « recours rendez-vous de carrière 2020-2021 ».

A l'automne, les collègues qui estimaient que l'appréciation finale de leur rendez-vous de carrière ne correspondait pas à celle qu'ils méritaient, ont pu, dans un premier temps, formuler par écrit un recours en révision de cette appréciation de la valeur professionnelle adressée à Madame La Rectrice. Pour 2020-2021, sur les 253 collègues PLP ayant eu un rendez-vous de carrière, 14 l'ont fait... L'un d'entre eux a obtenu satisfaction... Parmi les 13 autres, 8 ont décidé de ne pas abandonner et ont saisi la CAPA des PLP. Cela signifie-t-il pour autant que 94% de nos collègues sont satisfaits de l'appréciation reçue ? Même si nous pensons que nombreux sont ceux qui ne le sont pas, l'autorité académique elle, profite de cette faible contestation de nos collègues pour affirmer qu'avec le PPCR, tout va bien ! C'est pourquoi nous invitons tous les collègues à exprimer systématiquement leur désaccord. Rappelons que sans un « avis rectrice » excellent, l'accélération de carrière, aussi faible soit-elle, est impossible !

Cette CAPA des PLP, présidée par le DRRH de l'académie, s'est donc tenue ce mercredi 2 février 2022 en visioconférence... **Notre déclaration liminaire** est en ligne sur notre site Internet. Comme d'habitude, nous avons mis en avant le sentiment généralisé qu'avec le PPCR il n'y avait plus de carrière et que la démotivation s'installait durablement chez nos collègues... Nous avons redit que de nombreux PLP ne se sentaient plus respectés, ni par leurs élèves, ni par leur hiérarchie... Que les salaires étaient très insuffisants avec une perte de pouvoir d'achat qui se situe désormais à plus de 22% depuis 2000... Etc.

Sur les 8 dossiers présentés, 7 concernaient des collègues ayant eu un « très satisfaisant », mais espérant un « excellent » afin d'avoir une chance de gagner une année... Tous auraient mérité d'obtenir le sésame... Malheureusement, malgré les interventions très motivées de nos élus, pour défendre les collègues adhérents qui nous avaient contactés, seulement 2 d'entre eux ont vu « l'avis rectrice » modifié. Le Doyen du collège des IEN ET-EG-IO est systématiquement intervenu afin d'appuyer les évaluations de ses collègues inspecteurs... Habituellement, ce genre d'interventions ne se faisait qu'à la demande éventuelle du président de la CAPA... Nous aurions préféré qu'il reste neutre... Nous vous l'avons souvent dit et écrit, mais force est de constater qu'avec la réforme de la Fonction Publique, le pouvoir hiérarchique est désormais renforcé !

Face à notre insistance, le DRRH a précisé aux membres de cette CAPA qu'en raison des quotas par discipline et du respect de la parité hommes-femmes, il n'était pas possible d'aller au delà des 2 modifications décidées en séance.

Nous déplorons une nouvelle fois l'opacité qui règne... En effet, les statistiques n'étant plus transmises aux organisations syndicales, ni avant, ni pendant la CAPA, il est alors impossible pour les représentants des personnels d'exercer le moindre contrôle ! Ces fonctionnements sont-ils à la hauteur de ce que nous serions en droit d'attendre d'une grande démocratie ?

Le SNETAA-FO continue de réclamer l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique afin que les fonctionnaires redeviennent des serviteurs de l'Etat, pas du pouvoir politique !

Florence Texier & Delphine Paillé

Le Comité Technique Spécial Départemental des Landes s'est tenu ce mardi 1^{er} février à Mont-De-Marsan avec à l'ordre du jour les DGH des EPLE landais. **Notre déclaration liminaire** est en ligne sur le site du SNETAA-FO Bordeaux.

Tout d'abord, soyez rassurés, la DSDEN des Landes est, elle, bien équipée en capteur de CO2. A tel point qu'il nous a fallu faire ce CTSD fenêtres ouvertes afin d'éviter qu'il ne sonne toutes les 2 minutes... Il est bon de sourire parfois... mais malheureusement, il y a des sujets qui fâchent, et celui des DGH, vu par notre administration, en est un !

Les SEGPA pour commencer. Réduction des heures d'ateliers en groupe au profit d'heure classe « Parcours Avenir ». Quel beau programme ! Ces élèves, parmi les plus fragiles, « n'ont pas vocation à apprendre un geste professionnel », dicit le DASEN. Peut-être, mais l'on peut tout de même se rendre compte que cela est d'une grande utilité pour les remettre d'aplomb... bien plus que de leur seriner des notions théoriques, assis dans une classe ! Et les profs qui perdent des heures dans tout ça ? La DSDEN s'est emparée de ce sujet RH (ça ressemble un peu au syndrome du « pompier pyromane » non ?) et nous fait savoir qu'il n'y a pas de problème. Tout est géré en interne ou en complément de service, et le « reste » concerne des postes vacants sur lesquels se trouvent des contractuels. Et leur diminuer les heures, donc le salaire, ce n'est pas un problème RH !

Ce n'est pas mieux du côté des CAP ou des Bacs Pro. Tout est fait pour grappiller toutes les heures possibles : regrouper 2 1/2 divisions de CAP pour supprimer 6 heures de chef d'œuvre, regrouper, sous le prétexte fallacieux d'être de la même famille, 2 divisions de Bacs pro et ne donner les moyens que pour 1,5 division, ou encore inclure des élèves en situation de handicap mais ne pas les compter dans les effectifs... C'est tout simplement inacceptable, d'autant plus que le solde HP+HSA est de 433,7h !

Même si cela ne nous concerne pas directement, le sujet des ULIS en collège est fort révélateur du cynisme (ou du mépris) de notre DASEN. En effet, il nous a indiqué que sur les 31 ULIS, certaines étaient bien pleines, voire en tension, mais qu'il n'avait pas de lieu pour en ouvrir d'autres. Il faut savoir que pour lui, « plein » c'est 16 élèves. On pourrait se demander où vont ces élèves après la 3^{ème} et pourquoi nous ne les retrouvons pas dans nos ULIS, mais là n'est pas le sujet... Lorsque nous lui rappelons que le seuil divisionnaire est à 10, il nous explique qu'il ne pouvait faire qu'avec les moyens dont il disposait ou alors... « je vous invite à venir avec moi le dimanche pour monter quelques murs »... sans commentaire...

Pour terminer sur une note optimiste, sachez que dorénavant nous pourrons vous transmettre tous les documents de travail en amont du CTSD, puisque notre DASEN « n'a pas trouvé choquant » que tous ceux de ce CTSD (à savoir DGH et effectifs de tous les EPLE landais) aient été transmis par ses services à tous les chefs d'établissement dans un soucis de « transparence ». La transparence, c'est quand ça les arrange !

Résultat : vote contre à l'unanimité... Match retour ce mardi 8 février pour le CTSD de replis.

Thierry Clamens

Le Comité Technique Spécial Départemental du Lot & Garonne s'est tenu le jeudi 3 février de 9h à 14h à Agen.

Notre déclaration liminaire est en ligne sur notre site Internet.

Malgré des dotations supplémentaires dans le second degré pour l'académie de Bordeaux, le Lot & Garonne est oublié. Dans le projet, on prend des moyens dans notre département au second degré pour rééquilibrer le 1^{er} degré.

Notre DASEN aime à répéter que l'on sur-finance le lycée, et que s'il appliquait totalement les réformes, ce serait des centaines d'heures qui disparaîtraient. Et, je cite: « améliorer le lycée, ce n'est pas augmenter ad vitam eternam les heures élèves »... Il a osé ajouter: « et je m'opposerai toujours à cette nécessité de dédoubler dès que l'on voit 3 élèves » !!! Notre organisation syndicale a demandé à ce que l'on respecte les personnels, et a bien précisé que dédoubler, par exemple, une classe de lycée professionnel à 30, cela s'appelait de la survie pédagogique - pas un caprice. Ce à quoi il a répondu que certains collègues s'habituait à ce « confort ». C'est vrai... ils exagèrent ces profs, à vouloir enseigner dans des conditions idéales !

Alors que deux postes de langues sont sur la sellette au LP de Nérac, le DASEN fait une sortie sur l'enseignement des langues en général dans notre département, qui serait défaillant. Chers collègues de langues, changez vos « stratégies pédagogiques » ! Ne pensez même pas à remettre en cause vos classes à 39 élèves (le DASEN a douté que cela existe), ou des programmes inadaptés.

1 poste en hôtellerie (occupé par un contractuel), et un poste d'assistant de chef de travaux à Nérac encore seraient également menacés.

A noter une perte d'effectifs élèves importante sur Fumel.

Une UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) serait créée au collège A.France, à Villeneuve.

Deux ULIS supplémentaires sont prévues à Penne d'Agenais et au Mas d'Agenais.

Face à la crise sanitaire de ces deux dernières années, et l'augmentation de jeunes « en perdition », un poste complet sera créé pour « interfacer » l'hôpital de jour avec les lycées qui accueillent ces élèves angoissés, dépressifs...

Enfin, lorsque l'on évoque l'augmentation des notifications MDPH et le manque de moyens, d'AESH, le DASEN rétorque que c'est compliqué puisque désormais « on accorde des notifications à des élèves qui simplement n'obéissent pas à leurs parents »... Il est d'ailleurs dans l'incapacité de nous préciser le nombre de ces notifications.

En bref, là où nous demandons à tous les niveaux des moyens supplémentaires, on nous répond qu'il faut arrêter avec cette volonté de confort qui découle plus « d'habitudes de travail que de constats vraiment objectifs » ! Je vous laisse apprécier, vous qui êtes sur le terrain... Vote Contre la DGH : 7 ; 1 abstention de l'UNSA ; CFDT : partie avant le vote.

Lætitia Calbet

Le Comité Technique Spécial Départemental de la Dordogne s'est tenu ce jeudi 3 février en visio avec à l'ordre du jour les DGH des EPLE. **Notre déclaration liminaire** est en ligne sur le site du SNETAA-FO Bordeaux. Suite à notre déclaration, Madame Malabre, nouvelle DASEN de la Dordogne, a répondu à nos interrogations.

Tout d'abord, Madame La DASEN nous a dit qu'elle souhaitait créer un groupe de travail sur la revalorisation de la voie professionnelle, l'orientation et la sécurisation du parcours de l'élève avec Madame L'IEN-IO. Nous le savons, le constat est là : orienter un grand nombre d'élèves vers la seconde générale et technologique, ce qui permet de gonfler les effectifs en classe de seconde générale, entraîne une déperdition d'élèves sur la classe de 1^{ère}. Une grosse interrogation : où sont ces élèves ? En tout cas, ils ne reviennent pratiquement pas par le biais d'une passerelle dans les lycées professionnels et ils ne sont pas non plus dans les CFA.

Sur la question des DGH, elle rappelle que sur les dispositifs ULIS, les élèves ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des établissements (et nous le regrettons fortement !). Elle annonce l'ouverture de deux dispositifs ULIS au collège d'Excideuil et au collège de Clos Chassaing à Périgueux.

Madame La DASEN, nous annonce que Madame La Rectrice s'est emparée du dossier sur la mixité des publics au sein de nos EPLE, car les élèves en apprentissage ne sont pas comptabilisés dans les effectifs (et nous savons qu'il est légalement impossible qu'ils le soient !). Cela pose un problème.

Suite à notre intervention sur les 3^{ème} prépa métier (voir notre déclaration liminaire), Madame la DASEN souhaite faire le point sur cette classe. Nous espérons qu'elle reviendra vers nous avec des propositions.

En Dordogne, il existe des élèves ayant une notification de la MDPH qui ne sont toujours pas accompagnés par un(e) AESH. Un AESH absent n'est pas remplacé. C'est un problème et Madame La Rectrice l'a fait remonter au niveau national. Nous attendons des actes maintenant.

Nous lui avons fait remarquer la problématique RH dans notre département : des établissements ont toujours des postes vacants depuis la rentrée et d'autres ont été pourvus tout récemment. Les conséquences sont graves, puisque certains élèves n'ont pas les heures d'enseignement auxquelles ils ont droit. Nous lui proposons qu'elle positionne des heures en plus dans les DGH afin de minimiser cette perte d'enseignement. Madame La DASEN, nous annonce qu'elle va faire le point sur ce sujet. Elle sera aussi attentive aux taux d'HSA. On pourra revoir à la marge suivant les cas dans les établissements. Elle finit par nous annoncer qu'il ne lui reste plus qu'1% de dotation, ce qui représente un financement de 10 structures.

Résultat : les organisations syndicales ont voté CONTRE, sauf l'UNSA qui s'abstient... Par conséquent pas de CTSD de repli.

Frédéric Alser

CTSD des Pyrénées Atlantiques - Jeudi 3 février 2022

Premier constat : le dialogue tient du monologue, toutes les propositions et remarques remontées du terrain sont repoussées. La dotation revêt plus que jamais un aspect purement comptable. L'administration précisant même qu'il ne faut pas confondre les postes et les personnes. Nous avons insisté sur le fait qu'il n'était pas possible d'envisager les dotations ainsi. Derrière chaque heure, chaque poste, ce sont justement des personnels et leurs conditions de travail qui sont impactés. Les heures supplémentaires restent trop élevées et conduisent des collègues à trop de complément de service.

Une nouvelle fois, seul le SNETAA-FO s'est intéressé au LP. Si, dans l'ensemble, la dotation reste identique malgré une baisse significative des prévisionnels élèves, elle ne permet pas de rattraper les baisses des années précédentes. Si la tendance n'est pas inversée, il faut s'attendre à une forte chute l'année prochaine. Le SNETAA-FO a fait remarquer qu'il fallait cesser l'orientation massive en LGT et que les conditions rendaient difficile le recrutement. Par ailleurs, il aurait été important qu'un effort soit fait pour permettre aux élèves de rattraper le retard accumulé pendant la pandémie et aux personnels de souffler. Ce n'est pas tout de nous féliciter pour notre comportement !

Nous avons vérifié que toutes les heures de chef d'œuvre étaient bien données, même aux demi-division. Nous avons dénoncé les regroupements induits par les familles de métiers, notamment en enseignement général. Il nous a été répondu de faire remonter les regroupements qui n'auraient pas de sens. A nouveau, nous avons demandé que les sections euro bénéficient, comme les bilangues par exemple, d'une dotation spécifique, elles sont un atout indéniable pour l'attrait de nos LP. Nous avons également appris que des divisions mixtes sans aucun élève continuent d'être financées pour des apprentis.

Nous avons tenu à soulever la situation de certains LP comme Gelos et le lycée hôtelier de Biarritz qui voient leurs heures postes baisser dangereusement. De plus, nous avons alerté sur la situation du LP Baradat qui semble livré à lui-même malgré les projets proposés pour limiter la perte des sections GA, dont la fermeture n'a pas été anticipée. La question reste à l'étude nous a-t-on répondu.

Concernant les SEGPA, une nouvelle fois le DASEN décide de ne pas donner les heures nécessaires au dédoublement en découverte professionnelle, préférant renvoyer les élèves les plus fragiles en classe entière pour du « parcours avenir ». Malgré notre insistance, nos arguments sur le public, l'importance de préparer la poursuite d'étude et les futures PFMP dans les ateliers, l'administration préfère garder une enveloppe de réserve de près de 1000 heures pour les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et d'hypothétiques projets, qu'ils envisagent bien moins nombreux que ceux attendus. Le SNETAA-FO a proposé au vote une répartition de la dotation des SEGPA leur attribuant les 36 heures nécessaires, malgré les réticences du président. Oui, juste 36 heures. Nous avons demandé qu'elles soient prises sur les heures gardées en réserve. L'UNSA et la FSU se sont abstenues, ne pouvant pas anticiper les conséquences.

La DGH a reçu un vote unanime contre. Le CTSD de repli se tiendra le vendredi 11 février. Comptez sur le SNETAA-FO pour continuer de défendre le LP et les PLP.

Max Sanchez

CTSD de la Gironde - Jeudi 3 février 2022

Le Comité Technique Spécial Départemental de la Gironde s'est tenu le jeudi 3 février pendant presque 5h. **Notre déclaration liminaire** est en ligne sur le site Internet du SNETAA-FO Bordeaux.

Ce CTSD s'est déroulé en visio pour la totalité des représentants des personnels titulaires et suppléants. Comme cela a pu être souligné, il est possible de faire classe à une trentaine d'élèves dans une même salle, mais il n'est pas possible de se réunir dans une salle de la DSDEN avec un nombre inférieur !

Ce fut le 1^{er} CTSD de la nouvelle DASEN de la Gironde, Marie-Christine HÉBRARD, qui a pris ses fonctions fin octobre 2021. Elle a apporté des points de réponse suite aux déclarations des différentes organisations syndicales présentes. Tout d'abord elle a évoqué la situation sanitaire difficile puisque nous sommes la région la plus touchée. Ainsi, une enveloppe académique est disponible pour le recrutement de 75 AED supplémentaires, des « AED COVID ».

Même si le taux d'HSA est moins élevé pour la rentrée 2022, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation, merveilleux tour de passe-passe pour faire des économies budgétaires en masquant des suppressions de postes ! Les 2HSA non refusables et mises en place depuis la rentrée 2021 épuisent les collègues qui voient leurs conditions de travail fortement dégradées.

Concernant les DGH, la DASEN nous rappelle que toutes les dotations ont été attribuées au regard du nombre de divisions. Mais l'opacité demeure en Gironde vu le peu de documents qui nous sont présentés. Ainsi les 6 heures de chef d'œuvre normalement attribuées pour chaque division quel que soit l'effectif, se transforment visiblement en 6h forfaitaires !

La DASEN nous affirme vouloir poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins particuliers. Ainsi, 2 dispositifs ULIS et 1 dispositif UPE2A vont être implantés à la rentrée dans des collèges de Gironde. Ce fut l'occasion pour le SNETAA-FO, à travers sa fédération la FNEC-FP-FO de lui rappeler que nous déplorons que les élèves ULIS ne soient toujours pas comptabilisés dans les classes, ce qui bien sûr réduit les moyens donnés !

Mais hélas l'incohérence est de rigueur, puisque les dotations aux SEGPA sont insuffisantes. Elles vont subir une réduction des heures d'ateliers en groupe au profit d'heures en classe entière consacrées au « Parcours Avenir ». Après avoir égrené la liste des circulaires dédiées aux SEGPA depuis 2006, un vrai cours d'histoire, la DASEN nous a précisé que « les ateliers en tant que tels n'existent plus et qu'on est sur de la découverte professionnelle. On passe d'une vision professionnalisante à une vision d'accompagnement de projet professionnel ». Elle a même évoqué l'idée de mettre les plateaux techniques en réseau ! Nous avons eu beau insister sur le fait que ces élèves ont besoin de cours d'atelier en petits groupes pour s'exercer au geste professionnel, et que les laisser assis dans une classe ne correspondait pas à leur profil, la seule réponse fut la mise en place d'un groupe de travail sur les SEGPA souhaité par Madame la Rectrice et piloté par le DASEN adjoint de la Gironde afin de se pencher sur le projet des élèves orientés en SEGPA et sur la **6^{ème} de SEGPA inclusive** !

Et qu'en sera-t-il des profs qui perdent des heures et qui vont devoir compléter leur service ? « Le GT académique aura également une dimension RH pour accompagner les collègues au cas par cas » !

Un peu d'optimisme quand même : la DSDEN de la Gironde dispose d'une réserve de 600 heures. Espérons qu'une partie servira à abonder les DGH des SEGPA !

Ce CTSD s'est terminé par un vote unanimement CONTRE les DGH. Cela signifie qu'elles ne sont toujours pas arrêtées et que normalement, aucun conseil d'administration ne devrait siéger sur la répartition des moyens reçus avant le 11 février...

Delphine Paillé

SEGPA : faisons le point...

Tous les CTSD de l'académie concernant les enveloppes des moyens d'enseignement ont siégé la semaine dernière. Et dans tous les départements, sauf la Dordogne, les DGH des SEGPA sont désormais insuffisantes pour pouvoir dédoubler toutes les heures de découverte professionnelle. En d'autres mots, les élèves de SEGPA auront jusqu'à 1/3 des heures d'atelier supprimées et les collègues PLP se retrouveront en sous service.

En Gironde, vous le savez, à l'initiative du SNETAA-FO, les collègues se sont mobilisés... Pas de retour dans ce sens des autres départements malgré nos relances... Mais les combats menés en Gironde peuvent très bien servir aussi tôt ou tard aux autres... Dans tous les cas, si les autorités académiques réussissent leur coup de donner moins aux SEGPA, alors cela se généralisera aux autres départements des autres académies...

C'est pourquoi le combat mené en Gironde est essentiel ! Et nos collègues doivent se sentir soutenus !

Vous trouverez à partir de notre site Internet **la pétition** que nous avons mise en ligne. Près de 250 signatures depuis vendredi soir... Il serait intéressant de pouvoir la porter à Madame La Rectrice lors du Comité Technique Académique de ce mardi 8 février ! Alors merci à tous de la signer et de la faire signer avant mardi !

Vous pouvez également lire **l'article du journal Sud-Ouest paru dans l'édition papier du 3 février**

Si vous n'avez pas un accès abonné, alors n'hésitez pas à venir vers nous...

Le combat continue !

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO, le SNETAA-FO compte sur vous !

